

**COMITE DE DEFENSE ET DE PROMOTION DE LA SANTE ET DES HÔPITAUX
PUBLICS DE CREIL ET DE SENLIS**

**EN VUE DE LA CONFÉRENCE DE PRESSE QUI AURA LIEU
LE MARDI 3 MAI À 9H.30,**

Il est prévu une entrevue avec madame la présidente de la commission médicale d'établissement (c.m.ee.) ce lundi 25 avril à 12h._
et avec Monsieur Jean-Claude Villemain, Président du Conseil de Surveillance des Hôpitaux de Creil et Senlis , ce Lundi 25 Avril à 14h.30.

Le principal sujet sera celui de l'avenir de l'Hôpital de Creil et tout particulièrement de la

SITUATION INACCEPTABLE DES SERVICES DE PÉDIATRIE ET DE MATERNITÉ DE CREIL.

- 11,5 MÉDECINS POUR 22 POSTES PRÉVUS ET NÉCESSAIRES POUR ASSURER 3 GARDES PAR JOUR (URGENCES CREIL, GARDE SENLIS, GARDE DE NÉONATOLOGIE)

-Urgences pédiatriques passées de 6000 à plus de 22000 par an, en 10 ans.

-Service de Pédiatrie en surcharge, obligeant à hospitaliser les enfants dans d'autres services (pneumologie, orthopédie, médecine...)

-SERVICE DE RÉANIMATION NÉONATALE RÉDUIT À 4 LITS AU LIEU DES 6 PRÉVUS ET NÉCESSAIRES, OBLIGEANT À DES TRANSFERTS DANS D'AUTRES HÔPITAUX.

-ET LE PLUS GRAVE, REFUS DE FINANCER LE PÔLE MÈRE-ENFANT, PRÉVU DEPUIS PLUS DE DIX ANS À LA DEMANDE DU MINISTÈRE DE LA SANTÉ.

SITUATION DÉGRADÉE DE LA MATERNITÉ DE CREIL (PEINTURES, SOLS, DOUCHES...), TOUT POUR FAIRE COULER CE SERVICE HOSPITALIER PUBLIC ACCUEILLANT CHAQUE ANNÉE AUTOUR DE 1800 BÉBÉS.

LA POPULATION DU BASSIN CREILLOIS DOIT DÉFENDRE SON HÔPITAL PUBLIC ET REFUSER SA PRIVATISATION RAMPANTE (SERVICE DE RADIOLOGIE)

comitesantecreil@orange.fr